

MOT INTRODUCTIF DU CNPT AU DINER DE REFLEXION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU TCHAD SUR LA RELANCE ECONOMIQUE

Les institutions du secteur privé saluent la tenue du séminaire gouvernemental portant sur la stratégie de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses publiques élargi au parlement, aux parties politiques, aux PTF et au secteur privé.

Le patronat a noté la volonté des autorités à un dialogue inclusif en suscitant des véritables débats contradictoires pour diagnostiquer, critiquer et faire des propositions d'amélioration de l'existant économique. Les différents intervenants, notamment le Président du parlement et les députés de la majorité présidentielle ont exhorté le gouvernement à une rigueur budgétaire, à faire la politique de ses moyens et surtout à valoriser les cadres formés chèrement.

De même, le gouvernement a affirmé s'inscrire dans une dynamique de l'élargissement de l'assiette fiscale en reconnaissant le faible taux de la pression fiscale, le plus bas dans la zone Cemac.

Le ministre des finances a confirmé le recensement prochain des entreprises sur l'ensemble du territoire, soutenu en cela par la BAD avec la perspective d'accompagner quelques 4000 entreprises de l'informel à rejoindre le camp du formel à travers une politique d'incitation fiscale.. Le patronat devrait-il voir cela comme une véritable intention du gouvernement de desserrer l'étau sur les quelques entreprises citoyennes qui assurent plus ou moins 70 % de recettes fiscales? Dans l'immédiat, ce n'est pas du tout le cas dans la mesure où la plupart de nos entreprises font l'objet de contrôles répétés de toute sorte durant l'année.

Concernant le traitement de la dette intérieure, le patronat prend acte des dispositions prises par le gouvernement pour circonscrire cette situation en annonçant des discussions avec les banques pour sa titrisation ou son rachat. Celles-ci se sont positionnés pour le rachat d ces créances à concurrence de deux cents milliards environ

Par contre, certaines suggestions de mobilisation des recettes à court terme nous paraissent prêter à confusion, notamment:

- **la suspension ou la réduction des exonérations douanières et fiscales exceptionnelles** qui ont un coût élevé pouvant amener les douanes à faire l'amalgame avec les avantages fiscaux accordés dans le cadre des Convention d'établissement;

- **le traitement diligent des dossiers fiscaux en contentieux** seront dans les sens de l'accroissement des recettes dans un bref délai, et le Ministère des finances attend environ 150 milliards. Ce qui peut porter à croire que le

gouvernement mettra la pression sur ses services pour enrôler systématiquement les montants en litige;

- l'intensification annoncée indistinctement des contrôles fiscaux peut concerner encore les entreprises citoyennes souffrant déjà des contrôles fiscaux multiformes et répétés.

Au regard de toutes ces informations, il est du devoir du Cnpt de formuler une réaction digne en apportant toutes les critiques constructives assorties des propositions idoines pour une relance véritable de l'économie. En général. Il s'agit de sauver les emplois compromis par les difficultés financières des entreprises et surtout de relancer les activités.